



Convention additionnelle entre le Département fédéral des finances et la Banque nationale suisse concernant la distribution du bénéfice de la Banque nationale suisse au titre des exercices 2019 et 2020

Le Département fédéral des finances (DFF) et la Banque nationale suisse (BNS) conviennent, après que les cantons en ont été informés le 31 janvier 2020 et que le Conseil fédéral en a pris connaissance le 19 février 2020, de ce qui suit:

1. La présente convention additionnelle complète la convention du 9 novembre 2016 entre le DFF et la BNS concernant la distribution du bénéfice de la BNS (ci-après «convention principale»).
2. La convention additionnelle s'applique aux exercices 2019 et 2020. Elle complète le chiffre 7 de la convention principale.
3. En complément de la condition énoncée au chiffre 7 relative à une distribution supplémentaire, deux autres valeurs seuils sont fixées en vue de deux distributions additionnelles possibles.
 - a. Si, après affectation du bénéfice, le solde de la réserve pour distributions futures excède 30 milliards de francs, la BNS distribue un montant additionnel de 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice concerné. Cette distribution additionnelle est réduite en conséquence si, de ce fait, le solde de la réserve pour distributions futures devait passer en dessous de 30 milliards de francs.
 - b. Si, après affectation du bénéfice, le solde de la réserve pour distributions futures excède 40 milliards de francs, la BNS distribue un nouveau montant additionnel de 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice concerné.



Cette distribution additionnelle est réduite en conséquence si, de ce fait, le solde de la réserve pour distributions futures devait passer en dessous de 40 milliards de francs.

4. Pour le reste, la convention principale continue à s'appliquer.

Berne, le 28 février 2020

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES FINANCES

BANQUE NATIONALE SUISSE

Le chef
du département

La présidente
du Conseil de banque

Le président
de la Direction générale

Ueli Maurer

Barbara Janom Steiner Thomas Jordan